



Mairie de  
SANCERGUES

**À la suite des inondations rue du Tannois à Sancergues, différentes personnes se sont manifestées souhaitant soutenir les familles sinistrées par une aide financière.**

**Des chèques à l'ordre du Trésor Public peuvent être établis et déposés à la Mairie jusqu'au 20 juillet.**

**Le CCAS répartira les sommes récoltées entre les différents foyers concernés.**